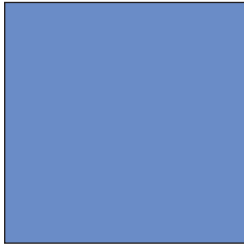


2012
2018



Projet Associatif 2012-2018

Sauvegarde 56

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

La Sauvegarde 56 s'implique dans le développement de l'économie sociale et solidaire, qui promeut la valorisation des compétences des usagers, la participation au projet de toutes les parties prenantes et la mise en réseaux de tous les acteurs.

Le projet associatif a mobilisé de nombreuses personnes (salariés, usagers, bénévoles, administrateurs) qui ont réfléchi ensemble au devenir de l'Association. Il poursuit le travail de structuration dans la continuité du projet de 2006. Ce précédent projet visait à rendre l'organisation plus efficiente et plus lisible pour les usagers comme pour les partenaires et les professionnels.

Le projet actuel consolide les différents projets (projets de pôles et projets de services) dans un même " ciment " .

Ce ciment est constitué des valeurs et fondements partagés par tous qui donnent du sens à l'action, qui oriente et fédère les pratiques.

La Sauvegarde 56, dans un contexte pourtant très contraint, s'engage à contribuer à la transformation de l'action sociale, au développement de réponses solidaires et à la mise en œuvre d'actions avec et pour les usagers.

Le projet réaffirme l'engagement de l'Association de servir l'intérêt général en tenant compte des enjeux politiques, économiques et sociaux.

La mise en œuvre de solutions innovantes pour la transformation de l'action sociale s'impose. Si les solutions relèvent

de la gestion et de la technique, elles sont aussi politiques. Elles s'élaborent dans un dialogue qui associe les pouvoirs publics, les habitants, les élus, les associations... Elles exigent du professionnalisme, de la créativité, la recherche et le développement de ressources, y compris des ressources non monétaires, mobilisatrices d'engagement pour nos concitoyens telles que le bénévolat.

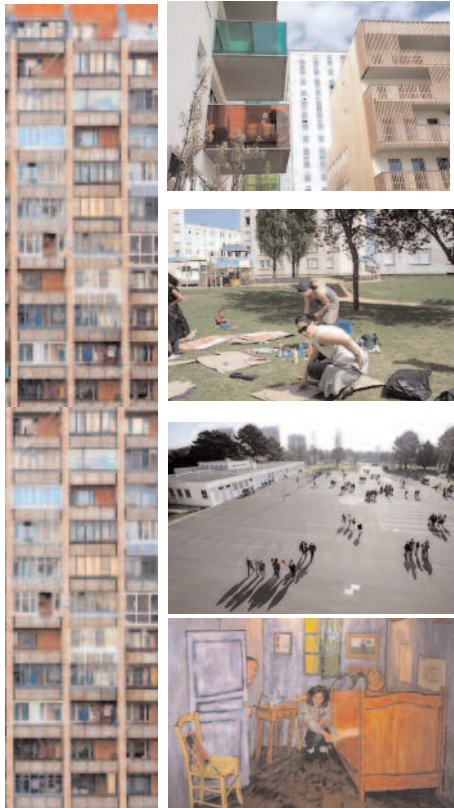
A ce titre, l'Association acteur de l'action publique contribue à l'élaboration des outils de pilotage tels que les schémas territoriaux. Grâce aux compétences de ses professionnels, elle s'inscrit dans les démarches d'évaluation qui participent à l'amélioration permanente d'une action sociale de qualité.

Dans ce contexte, il est important de continuer à développer les coopérations dans les différents niveaux de territoires : bassin de vie, Département, Région... sur la base de valeurs partagées.

Cette coopération est au service de l'innovation, de la prise en compte au plus près des territoires et des besoins des usagers.

Andrée Cario,
Présidente

Coopération, réseaux, territoires au service de l'usager acteur de changement



Sauvegarde 56
33 cours de Chazelles - BP 20347
56100 LORIENT
Tél. : 02.97.36.19.70 - Fax. : 02.97.85.08.90
E-mail : association@sauvegarde56.org
www.sauvegarde56.org

Un **P**rojet construit sur un trépied

La Sauvegarde 56 réaffirme le choix fondateur d'orienter de manière privilégiée l'action éducative et sociale en direction des personnes, enfants, adultes, familles, en difficulté.

L'ASSOCIATION DES PARTIES-PRENANTES

L'engagement des usagers, des bénévoles au côté des professionnels dans le projet et dans l'action est une ambition qui se traduit dans les statuts de l'Association.

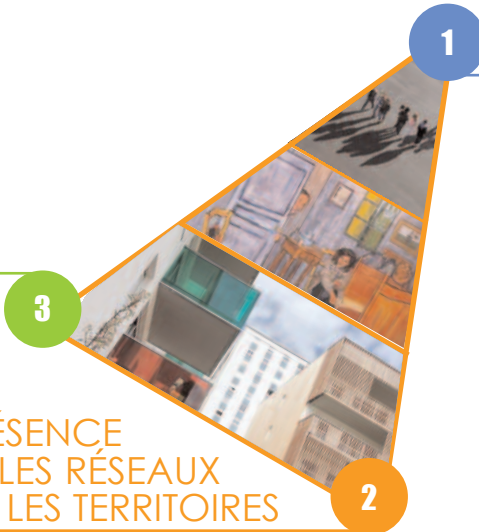
Un **collège d'usagers** est déjà en place au sein du Conseil d'Administration.

Les salariés, eux, sont représentés au Conseil d'Administration par **deux membres du Comité d'Entreprise** avec voix consultative. Avec ce nouveau projet, **les salariés peuvent désormais adhérer à l'Association** et y être représentés en tant que tels dans un autre collège avec voix consultative.

Ces deux collèges (usagers et salariés), sont ainsi associés au pilotage politique de l'Association.

L'Association crée également un **collège de partenaires** portant les mêmes valeurs solidaires et humanistes, siégeant au Conseil d'Administration avec voix consultative.

Coopération, réseaux, territoires au service de l'utilisateur acteur de changement



1 L'USAGER-ACTEUR

L'utilisateur est au cœur du projet de l'Association, des Pôles et des services : **c'est avec lui que sont élaborées des réponses adaptées.** La personne accompagnée possède des compétences et des ressources : à l'Association de créer les conditions de leur développement. Des expériences réussies de participation des usagers existent : le projet propose de les multiplier et d'en faire un postulat de travail pour tous.

2 LA PRÉSENCE DANS LES RÉSEAUX ET SUR LES TERRITOIRES

Une participation renforcée des usagers implique une **présence de proximité sur les territoires et les lieux de vie des personnes.** La création de Comités de Territoire répond à ce besoin, ainsi que la mise en place des Conseils de Vie Sociale. Le développement d'une politique d'adhésion vise, elle aussi, au renforcement des solidarités sur les territoires.

L'appartenance à un ou des réseaux est un levier pour lutter contre l'isolement des personnes et promouvoir leur insertion et leur autonomie.

L'engagement de l'Association dans des réseaux professionnels, associatifs... garantit sa reconnaissance et sa participation dynamique au renouvellement de l'action sociale.

Le Bénévolat

D'ores et déjà, la Sauvegarde 56 s'appuie sur des **expériences réussies en matière de bénévolat** : depuis près de trente ans déjà ces pratiques prouvent qu'il y a de la place pour des **bénévoles aux côtés de professionnels** sans confusion des rôles. Au contraire, **la complémentarité est possible et bénéfique pour les usagers.** L'exercice de la responsabilité et de la compétence des uns enrichit celles des autres. De même, les **formations communes aux professionnels et aux bénévoles** conduites au fil des années se révèlent extrêmement fructueuses pour tous. C'est la raison pour laquelle l'Association souhaite étendre ces expériences et mutualiser ces savoir-faire.



Les Ambitions du projet

L'Association souhaite participer à l'émergence d'un nouveau modèle d'action sociale dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

DONNER TOUTE SA PLACE À L'USAGER

● L'Association souhaite inscrire plus fortement la participation des usagers dans son projet et leur proposer des **espaces ressources** complémentaires des services proposés.

● Elle veut donner les moyens à chaque usager d'être pleinement acteur de son **projet personnel**, le soutenir dans l'accès et la participation à la citoyenneté, et ainsi développer son autonomie.

En référence aux textes fondamentaux relatifs aux droits et libertés des personnes, elle doit permettre aux personnes accompagnées :

- d'être soutenues dans la construction et la mise en œuvre de leur projet personnel,
- de bénéficier d'une continuité de parcours en interne et / ou en externe de l'Association,
- de développer leurs ressources et leurs compétences afin d'être reconnues comme des citoyens agissants,

et, si elles le souhaitent :

- de participer à des projets collectifs et d'y développer des solidarités,
- d'œuvrer à l'amélioration permanente des services,
- d'être investies dans la vie de l'Association et de pouvoir contribuer à son évolution.

ETRE UN PARTENAIRE ACTIF DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ACTION SOCIALE SUR LES TERRITOIRES ET CONSTITUER UNE RESSOURCE POUR LES HABITANTS

● Par son ancrage territorial, son histoire, sa connaissance des besoins, son action en faveur du développement du lien social, la Sauvegarde 56 contribue au développement des **politiques d'action sociale** et à leur adaptation aux particularités locales.

● L'Association veut conforter en priorité son implantation sur les territoires "historiques" de **Vannes-Auray** et **Lorient** et renforcer ses **partenariats** ainsi que son rôle dans l'animation des **réseaux**.

Par ailleurs, elle souhaite se développer sur les autres territoires, mieux les connaître, y être en veille, y développer des partenariats.

Pour cela elle doit :

- Mieux se faire connaître,
- Etre en veille sur le terrain de l'action sociale, pour porter les demandes et besoins des usagers,
- Animer ou participer à une mise en complémentarité des services rendus afin de garantir l'équité sur tous les territoires. A cet effet, elle agit dans une démarche de partenariat et de collaboration avec tous les acteurs du champ social.



SE Doter d'une gouvernance qui fédère toutes les parties prenantes de l'association

● L'Association veut impliquer **tous les acteurs** dans la mise en œuvre du projet :

- les administrateurs,
- les bénévoles,
- les salariés,
- les instances représentatives du personnel,
- les usagers,
- les partenaires,

A cet effet, elle se dote de nouvelles instances adaptées aux enjeux juridiques, économiques et sociaux, qui permettent à chacun de participer activement à sa vitalité et à son rayonnement.

Par la création d'**instances collaboratives**, " le conseil d'orientation ", " le comité stratégique ", les rencontres territoriales, l'Association accompagne et soutient la mise en œuvre des projets de Pôles et de services

Par là même, elle développe une culture partagée du projet avec les professionnels, leur donne les moyens de sa mise en œuvre et crée les conditions d'un dialogue social de qualité.

La Promotion de l'Usager

L'Association situe son action dans une ambition de cohésion sociale et de solidarité à laquelle elle cherche à faire contribuer les personnes en situation de fragilité, de vulnérabilité, de souffrance psychique, de risque d'exclusion...

L'ASSOCIATION VISE À PROMOUVOIR POUR LES USAGERS L'APPRENTISSAGE DE L'EXERCICE DE LEUR RESPONSABILITÉ, LA CAPACITÉ À TROUVER LEURS PROPRES RÉPONSES ET À ÊTRE ACTEURS DE LEUR DEVENIR.

CELA SUPPOSE DANS LA RELATION ENTRE L'USAGER, LE PROFESSIONNEL ET/OU LE BÉNÉVOLE, LA RECHERCHE D'UNE FORME DE RÉCIPROCITÉ.

1 L'USAGER, ACTEUR, CONTRIBUE À SON PROPRE PROJET

L'Association garantit aux usagers :

- une information claire et adaptée sur tout ce qui les concerne,
- une écoute et une consultation tout au long de l'accompagnement,
- les conditions favorables à leur expression,

Les pratiques professionnelles visent à reconnaître, à faire émerger et développer les ressources et les compétences de l'usager.

Elle se donne comme objectif de permettre des parcours sans rupture pour les personnes. Pour cela, elle met à leur disposition l'ensemble des services et favorise l'accès aux autres ressources du territoire.

Le Choix des mots

LE TERME D'USAGER FAIT DÉBAT

Il a été conservé comme un terme usuel pour désigner les personnes accompagnées par les services. Si ce terme évoque essentiellement l'utilisation des services, dans ce projet, il désigne aussi l'habitant, le citoyen, la personne "acteur de changement".

2 L'USAGER, ACTEUR, CONTRIBUE À UNE ACTION COLLECTIVE

L'Association, tout en garantissant un accompagnement individualisé des personnes, préconise la mise en œuvre de pratiques collectives :

- elle soutient les projets inter-dispositifs, inter-pôles, sur les territoires,
- elle instaure des espaces qui favorisent cette approche collective,
- elle sécurise et forme les acteurs (usagers, salariés, bénévoles),
- elle favorise les expérimentations, les accompagne, les valorise.

Elle développe des actions de solidarité et participe à des actions initiées par les partenaires.

3 L'USAGER, ACTEUR, CONTRIBUE À LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'Association instaure et fait vivre des instances de représentation des usagers : dans les Conseils de Vie Sociale, dans un collège d'usagers qui désignera ses représentants au Conseil d'Administration...

Elle associe le plus souvent possible les usagers à la vie associative et encourage la création avec eux d'évènements conviviaux. L'Association veille à la communication de son projet, de sa vie associative, vers l'usager. Elle sollicite et permet sa contribution aux projets.

4 L'USAGER, ENCOURAGÉ À PARTICIPER À UNE DÉMARCHE CITOYENNE

L'Association, par ses professionnels et ses bénévoles, accompagne les usagers dans leurs démarches de citoyen et favorisent leur participation à la vie de la cité sous quelque forme que ce soit. Ils permettent aux usagers d'élargir et de diversifier leurs réseaux.

L'Ancrage de l'Association dans les Réseaux et les Territoires

L'Association souhaite favoriser des coopérations basées sur la responsabilité collective et la capacité à "faire avec" les citoyens. Elle mobilise les réseaux d'acteurs et d'actions sur leurs territoires de vie qui impulsent des solidarités d'entraide.

L'ASSOCIATION VEUT DÉVELOPPER SON ANCRAGE SUR LES TERRITOIRES ET RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC L'ENSEMBLE DES AUTRES ACTEURS.

POUR CELA, ELLE DOIT **RENFORCER SA PRÉSENCE DANS LES TERRITOIRES** : LA CRÉATION DE COMITÉS DE TERRITOIRE INSCRIT CETTE AMBITION DANS SON ORGANISATION. D'ORES ET DÉJÀ, L'INSTALLATION DE L'ASSOCIATION À LORIENT ET À VANNES LA RAPPROCHE DES PROFESSIONNELS, DES BÉNÉVOLES, DES USAGERS, DES ADHÉRENTS ET DES PARTENAIRES. ELLE SOUHAITE FAIRE DE SES LIEUX D'IMPLANTATION, DES ESPACES DE VIE ASSOCIATIVE.

ELLE SOUHAITE ÉGALEMENT **ENRICHIR, DÉVELOPPER, OUVRIR ET MUTUALISER LES RÉSEAUX** (LES SIENS, CEUX DES PROFESSIONNELS, CEUX DES USAGERS) AFIN D'EN FAIRE BÉNÉFICIER NOTAMMENT LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

1

L'ANCRAGE DANS LES TERRITOIRES

Par sa stratégie de territorialisation, l'Association souhaite **contribuer encore davantage aux "observatoires sociaux"**, et y partager sa connaissance des usagers. Elle favorise l'expression des besoins et crée les conditions de la meilleure accessibilité aux services en proximité des personnes.

Pour faire vivre son ambition territoriale, elle crée des **Comités de Territoire**.

Ils ont pour mission de favoriser le décloisonnement des services et des pôles et d'assurer la **présence de proximité** de l'Association.

2

LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLABORATION INTER-ASSOCIATIVE

L'Association s'inscrit dans un **réseau politique, stratégique et opérationnel, réintroduisant la dimension de politique locale**. L'engagement de l'Association dans le développement de L'Economie Sociale et Solidaire sur les Territoires conduit ses choix de construction de partenariats inter-associatifs et de réseaux.

Ainsi, l'enjeu de l'inscription dans le **réseau Solida'Cité** est de partager une analyse et d'élaborer ensemble une politique et une stratégie renouvelée de l'action sociale.

Ce réseau permettra à terme de mutualiser les savoir-faire, les moyens, de travailler ensemble à l'élaboration de projets au service des citoyens.

Par ailleurs, des partenariats d'action sont privilégiés avec **CAPE 56** (protection de l'enfance), **SOLIDEP 56** (lutte contre les exclusions) et **Convergence Bretagne** (handicap psychique) pour élaborer des réponses communes.

CES COMITÉS ONT POUR RÔLE DE :

- Relayer la vie de l'Association sur le territoire et participer au développement de sa dynamique.
- Proposer et animer des événements ouverts à tous.
- Participer à l'élaboration de réponses adaptées.
- Mettre en lien les professionnels d'un même territoire et ainsi favoriser les transversalités,
- Développer les relations avec les partenaires et renforcer les réseaux.
- Susciter le bénévolat et animer le réseau des bénévoles (initier, accompagner, former).
- Favoriser la participation des usagers.
- Décliner la communication de l'Association.

Solida'Cité 
Groupement à économie sociale

L'Assemblée générale constitutive de Solida'Cité s'est tenue le 11 mai 2012.

A ce jour, Solida'Cité regroupe les associations Don Bosco, Kan ar Mor, ADSEA 29, Sauvegarde 56 et la fondation Massé Trévidy.

Solida'Cité a pour objet de promouvoir le développement d'actions sociales, médico-sociales, de santé, de formation et d'éducation en référence à l'économie sociale et solidaire.

Elle mobilise et recherche la participation des adhérents, usagers, salariés, habitants et représentants de la Cité.

Une gouvernance et des instances modernisées

La stratégie de l'Association est portée par un modèle de démocratie participative mis en œuvre dans sa gouvernance.

LE NOUVEAU PROJET DE GOUVERNANCE DONNE TOUTE LEUR PLACE AUX PARTIES PRENANTES :

- ADMINISTRATEURS ■ DIRECTION DE L'ASSOCIATION ■ SALARIÉS
- USAGERS ET/OU ANCIENS USAGERS ■ BÉNÉVOLES ■ ADHÉRENTS ■ PARTENAIRES

SOIT PAR L'ARRIVÉE DANS DES INSTANCES EXISTANTES,
SOIT PAR LES INSTANCES NOUVELLEMENT CRÉÉES.

ELLE VISE AUSSI À FAIRE ÉMERGER UNE GOUVERNANCE DES TERRITOIRES.

LA REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES

Le projet initie les Comités de Territoire pour renforcer la présence et l'action de l'Association et la rapprocher des usagers, notamment par le développement des adhésions.

UNE PLACE RENFORCÉE POUR LES USAGERS

Au Conseil d'Administration et dans les Comités de Territoire, dans les commissions, les événements associatifs...

UNE PARTICIPATION PLUS FORTE DES SALARIÉS À LA VIE DE L'ASSOCIATION

Par la possibilité d'adhésion et la création d'un collège au Conseil d'Administration, la participation aux Comités de Territoire, aux commissions, à l'Assemblée Générale et aux événements associatifs... Les cadres sont associés au Comité Stratégique et au Conseil d'Orientation.

DES FONCTIONS PLUS DYNAMIQUES POUR LES ADMINISTRATEURS

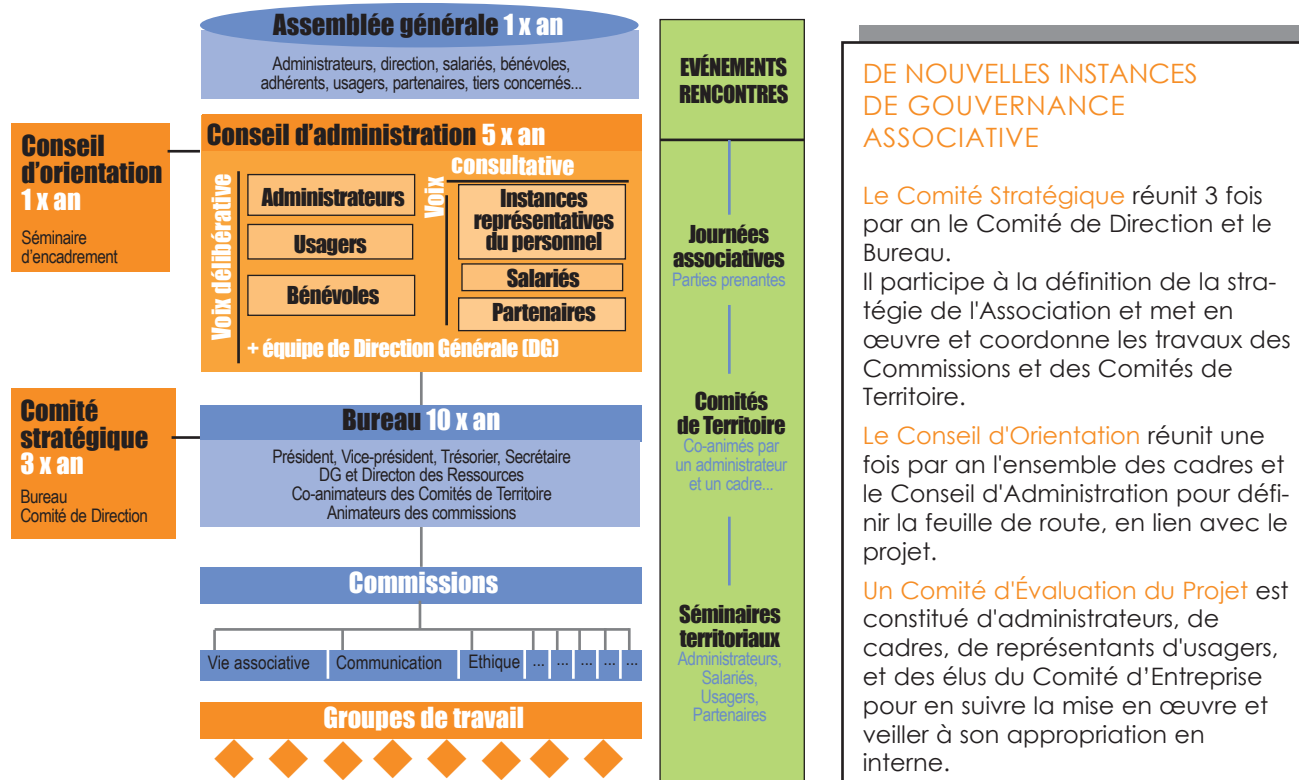
L'animation des territoires et des commissions leur est confiée. Ils représentent l'Association dans les différents réseaux. Ils participent à des instances stratégiques avec les cadres de l'Association.

UNE PLACE POUR LES BÉNÉVOLES

Les bénévoles sont reliés à l'Association par leur présence au Conseil d'Administration et dans l'animation des territoires, devenant ainsi une ressource mieux mutualisée pour l'ensemble des personnes accompagnées.

L'ENTRÉE DES PARTENAIRES DANS LES INSTANCES

Sur la base de valeurs partagées, les partenaires invités participent aux instances et aux événements associatifs et contribuent au projet.



Pour une **d**irigeance au service d'une **C**ulture **p**artagée du **p**rojet



RÉFÉRENCES COMMUNES

La Sauvegarde 56 se dote de références communes à tous les cadres et à tous les professionnels qui permettent de :

- Partager une identité, une culture, un modèle entre professionnels d'horizons différents.
- Passer d'une logique de service à une logique de pôle et de territoire qui intègre une vision plus globale et articulée des différents enjeux.
- Renforcer les espaces collaboratifs à tous les niveaux de l'organisation.
- Poursuivre le travail de clarification des ambitions du projet et leur appropriation par tous et promouvoir à cet effet l'autonomie et la responsabilité de chacun.
- Développer un management stratégique et coopératif qui permette un partage des enjeux administratifs, techniques, de gestion et des choix d'actions.

UNE CHARTE DU MANAGEMENT

Le référentiel de management de la Sauvegarde 56 repose sur 3 piliers :

- Une stratégie partagée
- Un système de gestion et de contrôle adapté
- Des modes de coopération définis et pilotés

TRANSVERSALITÉ

Elle fait vivre l'organisation territoriale et la transversalité entre les pôles, les dispositifs et les services.

Sur chaque territoire, elle :

- Rend lisible l'organisation.
- Construit et organise le partenariat institutionnel et les réseaux.

CLARIFICATION DES INSTANCES

Elle clarifie les différentes instances de travail, de décision et de pilotage.

Le fonctionnement de ces instances est partagé à tous les niveaux de l'organisation et vise le développement de l'intelligence collective. Il permet à chacun de participer à l'élaboration des stratégies et des projets.

TROIS PROJETS DE PÔLE DÉCLINÉS EN PROJETS DE SERVICE CONTRIBUENT AU PILOTAGE DE L'ASSOCIATION :

- Pôle Ressources,
- Pôle Protection de l'Enfance,
- Pôle Insertion Adultes Familles,

l'équipe de direction générale, le comité de direction et le séminaire d'encadrement contribuant à la cohésion de la culture du management.

Professionnels

LEUR PARTICIPATION À LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

En plus de leur engagement dans les services, par leur présence dans les comités, les commissions, les groupes de territoire transversaux, les événements territoriaux et associatifs et par leur représentation dans le Conseil d'administration, les professionnels sont pleinement associés à la vie de l'Association et au pilotage de son projet.

L'Association, les établissements

PRÉSENTATION

Le territoire d'intervention de l'Association est le département du **Morbihan**.
L'implantation des services se situe principalement sur les territoires de **Vannes-Auray-Ploërmel** et de **Lorient**.
L'intervention de la Sauvegarde 56 concerne autant les territoires **ruraux** que les territoires **urbains**, surtout en ce qui concerne les services de protection de l'enfance.

MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI SE SONT MOBILISÉES POUR CE PROJET.

Le projet est le résultat d'un processus de concertation, de confrontations, d'élaboration collaborative entre les usagers, les salariés, les bénévoles, les administrateurs.
MERCI ÉGALEMENT AUX PARTENAIRES qui ont bien voulu se joindre à nous en apportant leur témoignage et leurs expériences.

Il a exigé de tous disponibilité, capacité d'écoute et acceptation d'être remis en cause. Il a permis de vrais échanges. La participation des usagers qui n'était pas évidente a joué tout son rôle et a été appréciée.

LES PÔLES ET LEURS TERRITOIRES D'INTERVENTION

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

- Dispositifs
- 1 Milieu Ouvert
 - 2 Accueil d'Adolescents
 - 3 Accueil Familial
 - 4 Prévention Sociale
 - Assistants Familiaux

- 1 - Equipes Lorient 1 & 2.
- 2 - Résidence éducative ULM.
- 3 - Service de Placement Familial Spécialisé ;
- Service d'Accueil Familial d'Hébergement et d'Interventions en Réseaux.
- 4 - Service de Prévention Spécialisée ;
- Service d'Accueil de Jour.

- 1 Pension de famille l'Estérel.

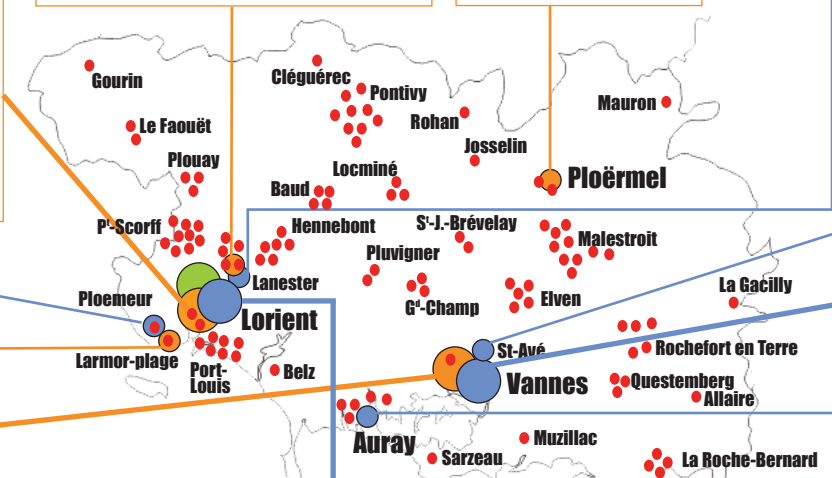
- 4 Service d'Investigation Educative.

- 1 - Equipe de Vannes.
- 2 - Résidence éducative la Madeleine ;
- Résidence éducative Kervénic ;
- SEP (Service Educatif de Proximité).
- 3 - Service de Placement Familial Spécialisé.
- 4 - Service de Médiation Pénale ;
- Dispositif Dynamique d'Insertion.
- Service d'Accueil de Jour

DIRECTION GÉNÉRALE & PÔLE RESSOURCES

33 Cours de Chazelles - BP20347 - 56100 Lorient - T. : 02.97.36.19.70.

- 2 Service d'Accueil d'Adolescents et en Milieu Ouvert Adapté (SAAMO)
- 4 Service de Prévention Spécialisée
- 1 Équipe de Ploërmel



- 1 - Service Logement ;
- LOGERIS ;
- Accompagnement social FSL ;
- Accompagnement vers et dans le logement (AVDL et SAVL) ;
- Accompagnement social de longue durée (ASLD)
- Bureau Accès Logement ;
- Logements temporaires (ALT).
- Résidence Accueil Foch ;

- 2 - Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO-SAUC) ;
- 115 ;
- CHRS* et service d'accueil mère-enfant Le Safran ;
- CHRS* Robelin ;
- CADA (Accueil Demandeurs d'Asile) ;
- Keranne Latitudes ;
- Service de domiciliation.

- 3 - Accompagnement des Gens du Voyage ;
- Accompagnement socio-professionnel (PLIE, ASP, accompagnement emploi TH, AVA) ;
- Evaluation socio-professionnelle (Seb'Action et centre de pré-orientation).

Parrainage : GEM L'Escale

PÔLE INSERTION ADULTES FAMILLES

- Dispositifs
- 1 Insertion Logement
 - 2 Hébergement Insertion Sociale
 - 3 Insertion Socio-professionnelle

- 1 Résidence Jean Jaurès (hôtel social).

- 1 - Keranne Logement :
- Logements temporaires (ALT) ;
- Accompagnement social FSL ;
- Accompagnement vers et dans le logement (AVDL).
- 2 - Keranne Latitudes (accueil étrangers).
- 3 - Accompagnement socio-professionnel (CIVIS, accompagnement emploi TH) ;
- Accompagnement des Gens du Voyage ;
- Seb'Plus.

- 2 Keranne : CHRS et accueil mère-enfant.
- 3 Seb'Plus.

- 1 - Service Accueil Hébergement Insertion (SAHI) ;
- Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) ;
- CHRS* ;
- Hébergement d'urgence ;
- Logements temporaires (ALT) ;
- Bureau Accès Logement (BAL) ;
- Atelier d'Insertion Multi-activités ;
- Accompagnement social FSL - AVSL
- 2 - CADA (Accueil Demandeurs d'Asile).
- 3 - Accompagnement socio-professionnel (ASP, CIVIS) ;
- Accompagnement des Gens du Voyage ;
- Seb'Plus.

* Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale